

## Piloter l'orientation à l'échelle de l'établissement et du territoire

### Séminaire de contact du 15 au 17 mai 2023

#### Représentations de l'orientation selon différents acteurs de l'enseignement secondaire

**Maëlle Périssé,**  
docteure en psychologie du travail,  
université Paris Nanterre

**Sandrine Garin,**  
doctorante en psychologie de l'orientation,  
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

**Katia Terriot,**  
maître de conférences en psychologie de l'orientation  
et de l'insertion, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

**Valérie Cohen-Scali,**  
professeure en psychologie de l'orientation  
et de l'insertion, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

**Sandrine Fernandes,**  
directrice du projet PIA ORACCLE

**Matthieu Timmerman,**  
Docteur en sciences politiques

#### Introduction théorique

En 2013, l'orientation devient un enjeu de "refondation de l'école" (loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013) parce qu'elle tendrait à devenir "une culture commune entre l'État, les régions et les collectivités territoriales" (rapport Charvet, 2019, p. 5). En cela, Martin (2022) qualifie l'orientation comme étant au cœur d'un "nouveau paradigme", du fait de la succession de réformes associées à cette refondation. Mais ces réformes fragiliseraient les structures du service public et la profession de psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN). Ainsi, les conseillers d'orientation-psychologues rattachés aux établissements du second degré et les psychologues scolaires rattachés au premier degré, sont devenus un seul et même corps (décret n° 2017-120 du 1<sup>er</sup> février 2017) avec des missions communes (une "expertise au service de la prise en compte de toutes les dimensions de l'évolution et du développement cognitif, psychologique et social de chacun") et des missions spécifiques (pour les PsyEN du second degré, si l'orientation demeure importante, le titre de psychologue permet d'asseoir leur expertise en favorisant notamment le "développement psychologique et social des adolescents, la construction d'un rapport positif aux apprentissages et une projection ambitieuse dans l'avenir"). Une seconde réforme (BO 19 juillet 2018) refonde les enseignements des classes de première et de terminale avec un fonctionnement par spécialités dans la perspective de préparer à l'accès à l'enseignement supérieur via la plateforme Parcoursup.

Ensuite, le décret N°2021-954 du 19 juillet 2021 définit une mission aux professeurs principaux "de coordination tant du suivi des élèves que de la préparation de leur orientation, en liaison avec les Psychologues de l'Éducation Nationale, et en concertation avec les parents d'élèves". Enfin, une quatrième réforme est portée par le ministère du Travail (loi n° 2018-771 art. 18 du 5 septembre 2018, "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", JORF n° 0205 du 6 septembre 2018) ouvrant la voie à la Région en matière de diffusion de la documentation ainsi que d'élaboration des publications sur l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et des étudiants.

Ces évolutions modifient les missions des PsyEN, des enseignants, à l'intérieur des établissements mais également à l'extérieur. L'orientation devenant objet partagé par l'État et la région, sa refondation modifie les missions de chacun et leurs collaborations. Quel impact pouvons-nous observer de ces changements sur les représentations sociales de l'orientation qu'ont les professionnels en charge de l'orientation dans les lycées ?

Pour étudier ces représentations sociales, nous avons mobilisé la théorie de Moscovici (1984) selon laquelle les représentations sociales sont le reflet du milieu de l'individu et du groupe auquel il appartient, ainsi que l'approche de Abric (2003). Pour cet auteur, les représentations sociales présentent un noyau central composé de "peu d'éléments" mais qui portent sur ce qui ne varie pas, est stable dans cette "forme de connaissance", toutes imprégnées de valeurs, de normes sur lesquelles les groupes d'individus s'appuient pour la construire (Abric, 1994). Ce noyau central de la représentation sociale porte le sens de l'objet. Les éléments périphériques constituent l'autre partie de la représentation sociale plus sensible au contexte, et plus variable. Ainsi dotée, la représentation sociale est rattachée à un ensemble "d'autres représentations qui constituent l'environnement symbolique et social pour les individus (Abric, 2001 ; Brandin, Choulot & Gaffié, 1998 ; Valence & Roussiau, 2006, 2009 ; Jeoffrion, 2009)" (Pianelli, Abric & Saad, 2010, p. 243). Canzittu (2019) prend appui sur cette théorie du noyau central d'Abric pour définir les conditions d'une "école orientante". Il tend à vérifier l'effet transformateur d'un projet commun à l'orientation : "la mise en place d'un projet basé sur l'orientation semble donc transformer, en partie, le noyau central des individus, en ne supprimant pas nécessairement certaines représentations négatives qui semblent fortement ancrées, mais (peut-être en premier temps) plutôt en élargissant ces représentations vers des aspects davantage positifs, comme la construction de soi et du bien-être à l'école." (p. 187). Ce projet d'orientation pensé à l'échelle d'un établissement appelle à comparer les représentations qu'ont les psychologues, les enseignants, les chefs d'établissement, afin de penser ce que nomme Martin (2022), la possibilité d'une "culture commune".

Deux hypothèses ont été formulées. Tout d'abord, nous souhaitons mieux appréhender la manière dont chaque catégorie de professionnels au sein des établissements du secondaire (proviseurs, directeurs adjoints, enseignants et PsyEN) se représentait l'orientation de manière générale. Nous pensions observer plusieurs conceptions de l'orientation : une conception organisationnelle (par les équipes de direction), une conception par les procédures (chez les enseignants et les CPE) et une conception psychologique et éducative (chez les psyEN). Nous souhaitons également interroger l'effet de l'appartenance à l'établissement scolaire auquel ces derniers étaient associés. Nous nous attendions à observer que les acteurs de l'établissement pouvaient se caractériser par une culture commune qui se manifesterait par certaines représentations de l'orientation propres au lycée.

## Méthode

Dans l'objectif de mettre en lumière une première cartographie de ces représentations, nous avons choisi de déployer une étude qualitative, projet porté par les universités d'Île-de-France dans le but de fluidifier la transition des lycéens de terminale vers les études supérieures et de favoriser la réussite des élèves et étudiants dans leurs projets d'orientation et de formation, via plusieurs actions. Dans ce contexte, le CNAM-Inetop, en charge de l'évaluation du projet, a réalisé au cours de l'année 2021-2022 un premier état des lieux en recueillant les points de vue et les activités des différents acteurs de l'orientation.

Les acteurs de trois établissements du secondaire appartenant aux académies de Versailles et Créteil ont été interrogés par entretiens semi-directifs : 13 enseignants issus de diverses spécialités de terminale, 3 chefs d'établissements, 3 conseillers principaux d'éducation (CPE), 3 proviseurs adjoints, ainsi que 2 psychologues de l'Éducation Nationale (PsyEN). Notre échantillon total se compose ainsi de 24 individus.

## Résultats

Après avoir retranscrit les entretiens, nous avons effectué des analyses de discours par le biais du logiciel d'analyse et statistiques de données textuelles Iramuteq. En partant d'un noyau commun au sein duquel l'orientation est perçue comme un accompagnement et nécessitant la transmission d'informations, nos résultats témoignent de représentations présentant des disparités en termes de perceptions des responsabilités, mais également de passerelles communes quant aux besoins et difficultés partagées vis-à-vis de l'intégration de l'orientation. Les classes issues de la classification hiérarchique descendante vont de trois (proviseurs adjoints) à quatre pour les autres catégories professionnelles. Dans un premier temps, elles traduisent pour les enseignants des représentations associées à une volonté de pouvoir apporter aux élèves des informations et assurer un accompagnement (classes 1 et 3) se heurtant à leurs fonctions d'enseignement et à la difficulté réelle de s'organiser (classes 2 et 3).

Les représentations des PsyEN font apparaître les notions de manque de temps, ainsi que la complémentarité de leurs missions avec celles des professeurs principaux. Les représentations des fonctions administratives, en particulier les proviseurs et CPE, tendent à montrer un certain recul sur les problématiques de terrain rencontrées par les enseignants et PsyEN : pour les CPE, il s'agit principalement de représentations liées à des questions "techniques" comme la préparation du baccalauréat et les choix de formation (classes 1 et 2), ou encore des actions entreprises en lien avec l'orientation (classe 3). L'analyse des classes dans le cas des proviseurs souligne que leurs représentations s'ancrent davantage sous le prisme de l'organisation de la collaboration entre acteurs, soit les enseignants (classe 3), les familles (classe 4), mais aussi du besoin de savoir s'adapter pour développer au mieux l'orientation dans l'établissement (classes 1 et 2). Enfin, les proviseurs adjoints se situent au carrefour des précédentes perceptions, car leurs représentations de l'orientation sont composées du fait qu'ils soient avertis qu'il s'agit avant tout d'un accompagnement (classes 1 et 2), nécessitant l'intervention de plusieurs personnes (classe 3), et étant difficile à mettre en place (classe 4). Ont également été remarquées des différences de représentations (trois à quatre classes également) entre établissements, impliquant l'existence d'une forme de culture d'établissement et de territoire. Pour le premier des lycées, l'orientation est la construction d'un projet par le biais d'une recherche d'informations active (classes 2 et 4), projet porté par l'ensemble d'une équipe pédagogique (classes 1 et 3). Les représentations du second lycée se centrent avant tout sur l'importance de la place des professeurs principaux dans la mise en place du projet en apportant notamment des informations aux élèves et en communiquant avec eux sur le sujet (classes 1 et 3), tout en mettant en avant le développement d'actions concernant le lien entre secondaire et supérieur (forums, stages, etc. classe 2). Enfin, pour le troisième lycée, l'orientation est un choix nécessitant un réel investissement (classe 1), au sein duquel les professeurs de terminale jouent un rôle important (classe 3) de même que la communication en général sur les parcours et les profils d'élèves rencontrés (classe 2). Ce dernier lycée, situé en zone urbaine, a davantage abordé la question de l'éloignement des élèves dans le cadre de leurs études supérieures (classe 4).

Outre le fait de venir enrichir les travaux sur l'orientation de manière générale, les résultats soulignent des éléments très peu étudiés dans la littérature : l'existence de divergences de perceptions de l'orientation en fonction des catégories professionnelles (ici très spécifiques au monde de l'éducation) et des milieux scolaires.

La discussion portera d'une part, sur la nécessité de mieux saisir la diversité des représentations de l'orientation (Abric, 1994 ; Moscovici, 1984) des acteurs du milieu éducatif. D'autre part, il sera question sur un plan plus pratique, de la manière dont les spécificités des établissements peuvent être mieux prises en compte pour le développement des actions PIA ORACCLE.

**Mots clés :** Représentations sociale ; Orientation ; Lycées ; Équipe pédagogique ; Entretiens

## Bibliographie

- Abric, J.-C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. DelVal.
- Abric, J. C. (1994d). L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique. Dans C. Guimelli (dir.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 73–84). Delachaux et Niestlé.
- Abric, J.-C. (2001). L'approche structurale des représentations sociales : développements récents. *Psychologie et société*, 2(4), 81–104.
- Brandin, P., Choulot, S. et Gaffié, B. (1998). Étude expérimentale de la transformation de deux représentations en réseau. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 37, 97–121.
- Bulletin officiel n°29. (2018). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=37963](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963)
- Canzittu, D. (2019). *Penser et agir l'orientation au 21<sup>e</sup> siècle. De l'élève au citoyen engagé*. Qui plus Est.
- Charvet, P. (2019). Refonder l'orientation : un enjeu État-régions. Ministère de l'Éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/refonder-l-orientation-un-enjeu-etat-regions-3728>
- Dany, L. & Apostolidis, T. (2007). Approche structurale de la représentation sociale de la drogue : interrogations autour de la technique de mise en cause. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1(73), 11–26. <https://doi.org/10.3917/cips.073.0011>
- Décret N°2021-954 du 19 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation pour définir la fonction de professeur principal et de professeur référent de groupe d'élèves. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043806008>
- Décret n° 2017120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux Psychologues de l'Éducation Nationale. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033968083>
- Jeoffrion, C. (2009). Santé et représentations sociales : une étude "multi-objets" auprès de professionnels de santé et non-professionnels de santé. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2(82), 73–115. <https://doi.org/10.3917/cips.082.0073>
- Jodelet, D. (1989b). *Foibles et représentations sociales*. PUF.
- Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (1). Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037367660/>
- Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027677984/>
- Moscovici, S. (1984). The phenomenon of social representations. *Social representations*, 3–69.
- Pianelli, C., Abric, J. & Saad, F. (2010). Rôle des représentations sociales préexistantes dans les processus d'ancrage et de structuration d'une nouvelle représentation. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2(86), 241–274. <https://doi-org.proxybib-pp.cnam.fr/10.3917/cips.086.0241>
- Valence, A. et Roussiau, N. (2009). L'immigration et les droits de l'homme dans les médias : une analyse représentationnelle en réseau. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1(81), 41–64. <https://doi.org/10.3917/cips.081.0041>